

CM-AM SICAV

Siège social : 4, rue Gaillon – 75002 PARIS

RCS PARIS 879 479 491

Société d'Investissement à Capital Variable

AVIS DE CONVOCATION

L'assemblée générale extraordinaire de CM-AM SICAV, Société d'Investissement à Capital Variable (SICAV) sous forme de société anonyme, réunie en assemblée générale extraordinaire le 7 février 2022 à 14 heures au 4 rue Gaillon - 75002 PARIS, n'a pas pu délibérer, le quorum requis n'ayant pas été atteint. En conséquence, les actionnaires sont à nouveau convoqués en assemblée générale extraordinaire le 17 février 2022 à 14 heures au 4 rue Gaillon - 75002 PARIS, à l'effet de délibérer sur le même ordre du jour :

Les conditions d'exercice du droit de vote de l'actionnaire ont été énoncés dans l'avis de convocation à la première assemblée publié dans le support habilité à recevoir des annonces légales « Actu-Juridique » du 21 janvier 2022.

Les immobilisations et pouvoirs reçus pour l'assemblée du 7 février 2022 restent valables pour l'assemblée du 17 février 2022, sauf avis contraire des donneurs d'ordre.

Le conseil d'administration